



APPEL URGENT À LA MOBILISATION : TOUS RASSEMBLÉS LE 18 JUIN DEVANT VENDIN-LE-VIEIL !

La sécurité de nos agents n'est pas négociable : Non à l'abandon de la visioconférence obligatoire !

Le Conseil constitutionnel vient de rendre ses conclusions concernant la visioconférence pour les détenus. Pour **FO Justice**, cette décision est inacceptable et met gravement en péril la sécurité de nos agents pénitentiaires et des forces de l'ordre sur le terrain.

En ne rendant pas obligatoire la visioconférence, le Conseil constitutionnel ignore délibérément les risques inhérents aux extractions judiciaires de détenus. Chaque déplacement d'un détenu, particulièrement ceux au profil dangereux, est une opération à haut risque, un moment où nos collègues sont les plus exposés. Nous l'avons malheureusement payé trop cher par le passé.

L'HEURE N'EST PLUS À LA TERGIVERSATION, MAIS À L'ACTION !

Nous le répétons : la visioconférence, loin d'être une option, est une mesure de sécurité primordiale pour protéger celles et ceux qui assurent au quotidien la garde et l'escorte des détenus. Rendre cette pratique facultative, c'est laisser nos agents face à des dangers évitables et méconnaître les réalités du terrain. C'est inacceptable.

Pourquoi se mobiliser ?

- Protéger nos agents : Moins d'extractions, c'est moins de risques d'agression, d'évasion, et de drames. **La visioconférence réduit drastiquement l'exposition de nos personnels.**
- Exiger des conditions de travail sûres : Nos métiers sont déjà dangereux. Nous ne pouvons accepter que des décisions politiques ou juridiques augmentent encore cette dangerosité au détriment de la vie de nos collègues.
- Faire entendre notre colère : **Cette décision est un affront à la profession.** Nous ne resterons pas silencieux face à ce mépris de notre sécurité.
- Exiger des mesures sécuritaires dans l'aménagement de l'établissement qui à l'heure actuelle ne sont pas faites (serrures électriques dans deux bâtiments, ajouts de trappes de menottage, moyens pour les écoutes téléphoniques...)
- Exiger que l'assermentation des agents se fassent sur site pour ne pas exposer le personnel

REJOIGNEZ LE MOUVEMENT !

TOUS DEVANT LA PRISON DE VENDIN-LE-VIEIL !

FO Justice appelle l'ensemble des agents pénitentiaires, des forces de l'ordre, et tous ceux qui soutiennent la sécurité de nos personnels, **A SE JOINDRE À NOUS.**

FO Justice appelle également à boycotter l'appel d'offre concernant les Brigadiers Chefs...

PAS DE BRAS... PAS DE CHOCOLAT !

LE 18 JUIN DÈS 6H VENDIN LE VIEIL FERA ENTENDRE SA COLÈRE !!!